

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-500/SG/FP portant révocation de son emploi d'un instituteur de 2e classe du cadre territorial de l'Enseignement public.

n° 69-500/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
24 mars 1969

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1969

Date du numéro
10 avril 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Omar Aden Hassan, dit Jérôme, instituteur de 2e classe, 1er échelon (indice 450) du cadre territorial de l'Enseignement public, suspendu de ses fonctions, qui ne réunit plus les conditions nécessaires pour exercer un emploi public en raison de sa condamnation par le tribunal correctionnel de Djibouti en date du 6 mars 1969 à trois mois d'emprisonnement du chef de vol, est révoqué de son emploi avec suspension de ses droits à pension et radié du contrôle du personnel des cadres territoriaux.